



**Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité  
de Sarlat**

Sarlat, le 26 Avril 2021

A

Monsieur le Procureur de la République  
Tribunal judiciaire Grande instance  
à Rodez

Monsieur le Procureur de la République,

Nous, membres du *Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat*, venons d'apprendre que des militants mobilisés le 12 mai 2020 à Millau pour défendre en particulier l'accès aux soins de qualité pour tous et sur tous les territoires, sont convoqués au Tribunal judiciaire de Rodez le 4 mai 2021.

Nous ne pouvons accepter la criminalisation de ce mouvement citoyen dont le seul but est de rétablir des services publics au profit de tous.

Nous vous demandons de faire reconnaître le droit en annulant cette convocation pour l'ensemble des personnes inculpées. Il en va de notre démocratie, de nos droits.

Nous vous prions, Monsieur le Procureur, d'agréer nos meilleures salutations citoyennes et respectueuses.

Nicole Marty pour le bureau

Marty Nicole  
Marty

